

ARRÊTÉ

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL pour le renouvellement complet des représentants des personnels du Comité scientifique de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Enveloppes Fluides de la Ville à l'Exobiologie (OSU-EFLUVE) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Le directeur de l'Observatoire des Sciences de l'Univers EFLUVE

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L 713-1, L 713-9, L 719 -1 et L 719 -2;
VU les statuts de l'Université dans leur version issue des modifications approuvées par délibération du Conseil d'administration en date du 10 novembre 2017;
VU les statuts de la composante en date du 8 février 2013;

arrête

Article 1 : Les opérations électorales en vue du renouvellement complet des représentants des personnels du comité scientifique de l'OSU-EFLUVE se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le lundi 12 mai 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le mardi 03 juin à 17 heures 00
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les usagers ou personnel dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Au plus tard le mardi 10 juin 2025 à 17 heures 00
Rectification des listes électorales	Après affichage des listes et jusqu'à la date du scrutin incluse
PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : DU MARDI 17 JUIN 2025, 10 HEURES 00 AU MERCREDI 18 JUIN 2025, 14 HEURES 00	
Proclamation des résultats	Au plus tard le vendredi 20 juin 2025

Article 2 : Le Directeur de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Enveloppes Fluides de la Ville à l'Exobiologie (OSU-EFLUVE), ainsi que la Responsable Administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil le 5 mai 2025
Régis Moilleron



Directeur de l'OSU-EFLUVE